

RÉPUBLIQUE UNIE DU CAMEROUN
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

No 5993/DIPL/2.-

Yaounde, le 8 juin 1979

Excellence,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la note n° 108 du 23 mai 1979 ainsi libellée:

(Voir la note canadienne N° 108 du 23 mai 1979)

J'ai l'honneur de confirmer que mon Gouvernement approuve les dispositions ci-dessus énoncées. Je propose, par conséquent, que notre échange de notes constitue, à compter du 8 juin 1979 un Accord régissant la garantie des investissements canadiens sur le territoire national de la République Unie du Cameroun.

Veillez agréer, Excellence, l'assurance de ma haute considération.

JEAN KEUTCHA

Son Excellence
Monsieur Gilles Duguay
Ambassadeur du Canada
Yaounde, Cameroun.